

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



TROT ESPAGNOL

EXÉCUTE PAR M. E. JOSSELME SUR SA JUMENT DU CHAROLAIS REDINGOTE II PAR MAGENTA (TROTTEUR) ET BELLE FACE (1/2 SANG)

CHRONIQUE

L'IMPORTANCE du rôle des poulinières mise en valeur par les travaux de Bruce Lowe, d'Hermann Gooss et d'Allison, n'est plus discutée par personne. A l'empressement que nos éleveurs mettent à se remonter de juments du meilleur sang au meeting annuel de Newmarket, on peut juger des progrès que cette idée a faite.

Mais tandis qu'on s'applique, à la fin de chaque année, à classer méthodiquement les résultats de la campagne en se plaçant au point de vue des pères, on néglige d'une façon générale tout ce qui se rapporte aux juments. C'est qu'il est beaucoup plus long, beaucoup plus difficile de tenter un classement parmi les très nombreuses poulinières du stud book que d'accomplir la même besogne pour le petit nombre d'étalons en présence.

Grâce à l'extrême obligeance d'un sportsman convaincu, M. Nicolas Salvago, nous sommes en mesure aujourd'hui de faire bénéficier les éleveurs d'un travail des plus utiles, fruit de longues compilations, qui peut servir de guide pour le recrutement des poulinières.

Il s'agit du classement des étalons, pères des poulinières inscrites au stud book français, rangés par ordre de sommes gagnées.

Cette statistique porte sur toutes les poulinières de pur sang anglais inscrites à notre livre d'origine, dont les produits ont gagné des courses en 1907, en France, Algérie, Tunisie, Angleterre, Belgique, Italie, Suisse et Allemagne, d'après le Calendrier officiel publié par la Société d'Encouragement.

Nous publierons un résumé analogue pour les courses de 1908 après l'apparition du Calendrier.

A voir les quelques lignes qui résument le classement, on ne peut se faire une idée du travail qu'il entraîne.

Il n'y a pas moins, en effet, de 328 étalons pour se partager les poulinières inscrites au Stud Book.

Ces 328 étalons englobent 3.713 poulinières. Sur ce nombre, 813 seulement sont des mères de vainqueurs. C'est-à-dire que 80 o/o des juments de race pure ne sont pas représentées par des gagnants en l'année 1907.

Il convient de remarquer pour apprécier cette proportion que, d'une part, les juments de pur sang ne produisent guère qu'une année sur deux, mais que, d'autre part, elles peuvent figurer dans la statistique avec produits de deux, trois, quatre, cinq ans et au-dessus.

Comme on le voit, il n'y a qu'une infinie minorité qui produise utilement.

Cette constatation suffirait à elle seule à démontrer l'intérêt d'une statistique qui met les meilleures lignées en évidence.

Les 813 mères de vainqueurs sont représentées par 924 produits, c'est dire qu'un certain nombre d'entre elles voient plusieurs de leurs rejetons, à la fois, au tableau d'honneur.

Il y a par exemple 9 juments ayant produit chacune trois gagnants en 1907.

Ce sont : **HARDIE** (Xaintraillles), mère de Luzerne 150.150 fr., Little Fly, 300 fr. et Peureuse, 3.162 fr. 50; avec un total de 153.612 fr. 50.

NORDENFIELD (Le Hardy) : Northfield, 3.350 fr.; North Star, 2.700 fr.; Northeast, 48.575 fr.; soit 54.625.

BINDWEED (Common) : Brooklyn, 9.200 fr.; Bain de Mer, 7.175 fr.; Bairam, 10.525 fr.; soit 27.500 fr.

WEYMOUTH (Tristan) : Velia, 7.025 fr.; Volcanique, 7.157 fr.; Valak, 4.000 fr.; soit 18.200 fr.

SARDOINE (Le Sancy) : Serpentine, 4.275 fr.; Sarcasme, 8.000 fr.; Cornaline, 4.175 fr.; total 16.450 fr.

PICARDIA (Fripon) : Ninette, 1.137 fr. 50; Le Saulay, 8.500 fr.; Reine d'Or, 5.000 fr. = 14.637 fr. 50.

REGANE (Clover) : Rejane, 380 fr.; Rigollard, 7.000 fr.; Rienzi, 4.400 fr. = 11.780.

ILDICO (Mortemer) : Rooney, 440 fr.; Pimlico, 4.100 fr.; Ildine, 2.350 fr. = 6.890 fr.

INFANTA PAZ (Pero Gomez) : Cavalcadour, 2.200 fr.; Prima Donna, 200 fr.; Dulcinea, 3.000 fr. = 5.400.

Comme on le voit, non seulement les poulinières qui se réclament de trois vainqueurs à la fois sont en petit nombre, mais à part Hardie, Nordenfield et Picardia qui a un passé, sont des juments d'ordre moyen.

Voici en détail le classement des étalons arrivant en tête sur la liste :

I. **SAINT-SERF**, né en Angleterre en 1887, par St-Simon et Feronia (Thormanby) compte 9 poulinières inscrites au S. B. F. dont 4 mères de 6 gagnants, 15 courses et 619.137 fr. 50.

Bric-à-Brac, mère de Biniou, 7 courses et 139.837 fr. 50; *Banancier*, 1 c., 3.125 fr.; *Sanctimony*, mère de Sans-Souci II, 3 c., 437.950 fr.; *La Biche*, mère de Libanius, 1 c., 6.550 fr.; *La Novia*, mère de Novio, 1 c., 5.000 fr.; de Novare, 2 c., 16.675 fr. au total.

II. **THE BARD**, né en Angleterre, en 1883, par Petrarch et Magdalene (Syrian).

48 poulinières ou S. B. 14 mères de 18 gagnants, 37 courses, plus deux dead heats : 539.758 fr. 35.

Campanule, mère de Chanaan, 3 c., 12.275 fr.; *Chéops*, 1 c., 3.483 fr. 35; *Annila* mère de All Mine, 4 c., 80.650 fr.; *Nanterre*, mère d'Ababoum, 1 c., 4.450 fr.; *Neva* mère de Scarabée, 2 c., 3.075 fr.; *Indian Shore*, mère d'Indiano, 4 c., 41.600 fr.; de Djinda, 2 c., 15.000 fr.; *Fragola* mère de Free Drink, 2 c., 8.800 fr. *Magdala* mère de Mordant, 1 c., 1 dead heat, 201.812 fr. 50. *Madame Amédée* mère d'Adonis, 2 c., 26.050 fr. et de Madame Margot, 1 c., 2.625 fr. *Tbèbes*, mère de Thoughtful Liar, 4 c., 19.800 fr. *Tilly*, mère d'Eddie, 1 c., 5.700 fr. *Indian Summer*, mère d'Indian Mask, 4 c., 7.625 fr. *Snow Girl*, mère de Snorra, 1 c., 9.009 fr. *Black Eyes*, mère de Black Rot, 1 c., 400 fr. *Malmaison* mère de Mortier, 2 c., 71.425 fr.

III. **GALLIARD**, né en Angleterre en 1880, par Galopin et Mavis (Macaroni).

15 poulinières inscrites, 8 mères de 10 gagnants, 21 courses et 443.405 fr.

Philae : Punta Gorda, 8 c., 208.000 fr.; *Philoemon*, 1 c., 12.000 fr. *Quayside* : Querido, 3 c., 177.900 fr.; *Queyrac*, 1 c., 20.000 fr. *La Carmagnole* : Catalpa, 1 c., 5.050 fr.; *Camisard*, 1 c., 11.550 fr. *Ascot Belle* : Hoquet, 2 c., 2.025 fr. *Sylphine* : Serinette, 2 c., 880 fr. *Mazy Dance* : Ipsus, 1 c., 4.000 fr. *Vis-à-Vis* : Vorutza, 1 c., 2.000 fr.

IV. **KRAKATOA**, né en France en 1884, par Thunderbolt et Little Sister (Hermit).

36 inscrites, 9 mères de 14 gagnants; 28 courses, 228.755 fr. 85.

Mademoiselle Chiffon : M. Charvet, 3 c., 15.425 fr.; *Go to Bed*, 6 c., 46.850 fr.; *Mademoiselle de Fligny* : François Ier, 1 c., 20.000 fr.; François II, 2 c., 8.000 fr.; *L'Orpheline* : L'Orchidée, 3 c., 9.825 fr.; *Cytheris* : Cake Walk III, 1 c., 4.000 fr.; *Magnésie* : Calomel, 4 c., 101.600 fr.; *Bobette* : Bel Astre, 1 c., 5.000 fr.; *La Jota* : Ganelon II, 1 c., 10.000 fr.; *Kiss Me* : Qui Quoi Qu'est-ce, 4 c., 7.700 fr.

V. **GAMIN**, al., né en France en 1883, par Hermit et Grace (the Scottish-Chief).

26 poulinières inscrites, 9 mères de 12 gagnants; 21 courses et un dead heat, 228.358 fr. 35.

Bayadère : Ben, 3 c., 66.075 fr.; *Genevraye* : Gioconda, 1 c., 3.075 fr. et Glion, 1 c., 4.000 fr.; *Bologne* : Bon, 4 c., 31.850 fr.; *Eilenroc* : Eider, un dead heat, 17.633 fr. 35; *Liberté* : Saint-Léonard, 1 c., 15.000 fr.; *Quilda* : Valda, 3 c., 51.600 fr., et Queenie, 2 c., 10.575 fr.; *Baune* : Chamant, 2 c., 10.000 fr., et La Marmotte, 2 c., 10.425 fr.; *Jacqueline* : Jess, 1 c., 3.000 fr.; *Maud* : Mittro, 1 c., 5.125 fr.

VI. **XAINTRAILLES**, né en France en 1882, par Flageolet et Deliane (the Flying-Dutchman).

36 inscrites, 9 mères de 14 gagnants; 28 courses, 223.755 fr. 85.

Morto : Mousmée, 3 c. 7.150 fr.; *Maroussia*, 1 c., 3.000 fr.; *Hardie* : Luzerne, 4 c., 150.150 fr.; *Peureuse*, 2 c., 3.162 fr. 50; *Little Fly*, 1 c., 300 fr.; *America* : Gisane, 1 c., 5.050 fr., et Belle de New-York, 2 c., 8.075 fr.; *Grisélidis* : Gathia, 5 c., 8.200 fr.; *Rosalinde* : Agadir, 3 c., 19.858 fr. 35; *Regate* : Rameur, 1 c., 3.000 fr.; *Feuille Publique*, mère de R. F. : 1 c., 2.175 fr.; *La Renommée* : Terburg, 2 c., 7.375 fr.; *Viciense* : Violon III, 1 c., 1.260 fr.

VII. **LE SANCY**, né en France en 1884, par Atlantic et Gem of Gems (Strathconan).

36 inscrites, 17 mères de 23 gagnants; 49 courses, 201.155 fr.

Sardoine : Serpentine, 3 c., 4.275 fr.; *Cornaline*, 2 c., 4.175 fr.; *Sarcasme*, 2 c., 8.000 fr.; *Weeping Willow* : Hidden Tears, 3 c., 14.500 fr.; *Artisana* : Antinoüs, 5 c., 27.000 fr.; *Menthe* : Mentchnikoff, 3 c., 7.000 fr.; *Clairette* : Cornette, 6 c., 7.080 fr.; *La Régente* : La Péri, 1 c., 5.000 fr.; *Le Connétable* : 1 c., 2.075 fr.; *La Marsauidière* (dont la paternité est disputée par Dolma Baghtché) : Pain d'Epice, 2 c., 6.525 fr.; *Pour L'Honneur* : Ad Gloriam, 4 c., 39.400 fr.; *Bourlemont*, 1 c., 2.125 fr.; *Forget me Not* : Nouka Hiva, 1 c., 2.175 fr.; *Teler* : Césarée, 3 c., 7.300 fr.; *Olympie* : Bayadère, 1 c., 6.000 fr., et La Guecha, 3 c., 12.350 fr.; *Invicta* : La Pucelle, 1 c., 1.025 fr.; *Madame de Maintenon* : Saint-Cyrienne, 1 c., 1.500 fr.; *Constanzia* : Cornstalk, 1 c., 3.000 fr.; *Juziers* : Jasmin, 1 c., 10.000 fr.; *Marie-Antoinette* : Mélusine, 1 c., 4.000 fr.; *Saf Saf* : Sea Sick, 2 c., 7.150 fr.; *Souris* : Sourdine, 1 c., 19.500 fr.

(A suivre).

J. R.



LE SEUL TRINEAU QUE LES PARISIENS AURONT PU VOIR AU COURS DE L'HIVER 1908 (PHOTO PRISE AU BOIS LE 30 Xbre)

NOS GRAVURES

La jument que représente notre photographie de première page dans un passage remarquable au trot espagnol, montée par son propriétaire, M. E. Josselme, est une élève du Charolais, fille du trotteur Magenta (Cherbourg) et de la jument Belle Face, demi sang qualifié par Divan et Quinte Curce. C'est une jument de chasse parfaite, grosse sauteuse, portant les plus gros poids, coulante et étendue dans son galop. Lauréate de nombreux concours, de primes de majoration, elle accuse un type de cobesse tout à fait remarquable. De taille moyenne. 1^m58, la souplesse de ses allures, la puissance de son geste, la font paraître plus grande sous la selle où elle exécute avec un rare brio des airs de haute école très réussis. C'est le type de la jument de selle comme nous souhaiterions en voir beaucoup avec du volume et du sang.

Le traineau est un mode de locomotion à peu près inconnu en France. Pratique dans les pays du Nord, en Russie, partout où la neige est abondante — en Sibérie, elle atteint fréquemment 1 m. 20 et 1 m. 50 — il n'a pas de raison d'être chez nous

où sauf dans les régions montagneuses, la neige ne vient qu'à de rares intervalles blanchir nos plaines et nos routes. Humide, impropre à la circulation, elle ne tarde pas du reste à disparaître, tandis que dans les pays froids, elle devient sous les fortes gelées qui se manifestent aussitôt, dure et cristalline tout en conservant une texture poudreuse. Aussi bien le traineau qui connut un moment de vogue sous l'Empire — tandis que les « petits maîtres » fréquentaient le canal de Versailles où leurs patins traçaient des figures avec grâce — a-t-il été peu à peu complètement abandonné. Il a fallu le froid persistant de ces derniers jours pour qu'on en vit un — celui de M. Hoehstaedter — dont le passage au Bois de Boulogne, le 30 décembre, a causé un sentiment de stupéfaction aux rares promeneurs de l'endroit.

*
*
*



DANS LES PAYS SCANDINAVES LA GLACE N'ARRÊTE PAS LES CHEVAUX; GRACE A LEUR FERRURE ILS Y GALOPENT TOUT A L'AISE AINSI QU'EN TÉMOIGNE CETTE PHOTOGRAPHIE, REPRÉSENTANT UNE CHARGE DE CAVALERIE SUÉDOISE

L'autre photographie que nous publions ci-contre représente une charge de cavalerie sur la glace en Suède. Les chevaux ferrés en conséquence y galopent avec autant d'aisance et de sûreté que les nôtres sur terrain ferme.

*
*
*
Nous rappelons à nos lecteurs que les originaux des dessins d'Harry Elliott dont nous publions une nouvelle série sont en vente dans nos bureaux.

L'Élevage dans les Ardennes

(Suite)

La ferme considérable des Granges qu'exploite M. Tamine, en bordure du plateau de la Champagne, ne réalise évidemment pas les desiderata de celui qui, comme moi, a entrepris la recherche des traces du vieux sang ardennais. C'est cette seule considération qui m'empêche d'ajouter des commentaires plus longs. Une exploitation agricole de 300 hectares, dont la population chevaline atteint le très gros chiffre de 50 têtes — on y conserve les élèves — mériterait qu'on lui consacre, en toute autre circonstance, un meilleur examen de ses procédés de culture perfectionnés, de l'entente parfaite des installations pratiques. Cette population chevaline très dense, vue d'un fort bon œil dans les concours, a sa raison d'être dans sa formule massive sur un plateau de terres fortes mais sèches. Le voisinage de la Champagne lui ouvre des débouchés particuliers dans cette voie, des étapes pour la destination parisienne. Je regrette que l'étude de la ferme des Granges vienne à peine effleurer le cadre que je me suis tracé.



FERME DES GRANGES — LA MAISON D'HABITATION

— elle me paraît refléter d'une façon impressionnante l'image fidèlement transmise de la vieille race des Ardennes. Après tous les avatars que cette race ancienne a subis, de longue date, ces preuves de vitalité sont un réconfort pour le chercheur. Si j'habitais les Ardennes je voudrais utiliser les services, peu dispendieux sans doute, de cette jument,

chez laquelle je crois trouver des caractères de la vieille ardennaise dite des Bois, qui vivait dans les bois des Ardennes et avait acquis une réputation incomparable de rusticité et d'endurance. Si j'en avais aussi la faculté, je l'unirais à un étalon rouan dont je donnerai par la suite le portrait.

Grisson, avec un modèle un peu distinct, me paraît, lui aussi, posséder les principaux caractères de l'ancienne race. S'il provient de Belgique, comme presque tous ses pareils, cela n'implique pas qu'il y soit né. Il a pu naître de ce côté-ci de la frontière. Il a la tête bien ardennaise, tout à fait à l'encontre de celle du Brabançon, il a les dessous de l'ardennais français, en particulier les

talons bas qui se trouvent rarement en Belgique, et presque toujours chez les produits français.

Ce cheval marche, de plus, d'une façon impressionnante, en véritable hackney, ce qui n'est pas à dédaigner. S'il venait à naître de cette union réussie une pouliche... je voudrais la destiner à un étalon

oriental, à un pur Syrien. J'aurais bon espoir de résoudre — dans ce cas particulier qui doit pouvoir sans aucun doute se généraliser — le problème si complexe de l'apport du sang améliorateur à l'endroit de la race ardennaise.

Ce problème, je l'ai posé incidemment dans ma précédente étude en Lorraine. Sa solution est indispensable, car il est impossible d'admettre qu'une race qu'

Les deux portraits qui suivent offrent un aspect bien différent. Ils mettent en cause des juments de petite culture, propriété d'éleveurs d'envergure modeste.

Ces juments, étant utilisées dans des conditions où l'économie est le premier objet, leur valeur marchande passe au second plan. On est en droit, effectivement, de faire des reproches de construction aux deux juments se faisant vis-à-vis, mais ces critiques, en faisant la part des circonstances, ne sont-elles pas les critiques amplifiées, je le veux bien, mais inhé-



JUMENTS DE PETITE CULTURE DU VILLAGE DE CORNAY REPRÉSENTANT L'ANCIEN TYPE ARDENNAIS

rentes à la structure ardennaise? Ces dos bas, ces croupes en pupitre, l'aspect général à la fois trapu et anguleux, ne sont-ils pas des caractéristiques réelles du vieux type ardennais français que vient encore corroborer la brièveté remarquable du canon? Quant à la jument qui figure isolée — pour fixer les idées, je l'appellerai *Argonne*

a un passé militaire doive, désormais, le sacrifier sans retour. Ce n'est pas résoudre une question que de l'é luder. Le nouveau stud book ardennais, l'Administration des Haras, prendraient une bien grande responsabilité en fermant toute issue à l'avenir de certaines individualités ardennaises vers une amélioration désirable. J'aime à

croire qu'il se trouvera quelque homme de cœur, lisant ces lignes, pour prendre en mains l'avenir du vieux sang ardennais dont l'imprégnation reste toujours vivace envers et contre tout.

*
**

Il ne me suffisait pas d'avoir interrogé, à l'endroit du cheval, une grosse exploitation-type du riche plateau où la sécheresse domine pourtant, de la zone ardennaise champenoise. Une enquête improvisée ensuite dans le petit village de Cornay, perché au premier contrefort de la forêt d'Argonne, m'avait mis du baume à l'âme — après les déceptions antérieures. — J'ai voulu étudier, en dernier ressort, une zone distincte d'une région voisine de ce même département, et m'adresser à un élevage qualifié, dans une région accidentée, sur des terres calcaires de valeur moyenne.

J'ai donc franchi la frontière — très hypothétique maintenant — qui sépare les Ardennes des anciennes *Marches de Lorraine*, frontière dont seuls quelques clochers curieusement fortifiés conservent le souvenir. Mon inspiration était bonne puisque, sans parler de ce qui va suivre, j'ai lu, *depuis*, dans un opuscule de l'ancien Stud Book ardennais la notice suivante: « Le compte rendu de la Commission du Stud Book, opérant au commencement de 1889, dans le canton de Buzancy, nous donne les appréciations suivantes:

« Nous avons rencontré là une douzaine de juments, la plupart de robe foncée (gris ter rouané, rouan ou noir mal teint), ayant à peine de 1 m. 48 à 1 m. 53, avec la jambe grêle, mais nerveuse, sèche, et la



LE CHATEAU DE LANDREVILLE PRÈS DE BAYONVILLE
DANS LES ARDENNES



ARGONNE, JUMENT DE FERME DE CORNAY — TYPE ANCIEN D'ARDENAISE

pureté de lignes, la finesse de formes indiquant l'ancienneté d'origine. C'est bien là l'ancienne race du pays d'Ardennes et nous n'avons pas été peu surpris de la retrouver aussi exempte d'alliage malgré la façon, en apparence incohérente, tout au hasard, dont la reproduction semble comprise dans ce petit centre d'élevage qui comprend tous les terrains calcaires des environs de Buzancy, notamment ceux qu'arrose l'Agron et ses nombreux affluents. Cette particularité, — la pureté de race chez quelques sujets — qui surprend au premier abord, s'explique bien cependant quand on connaît la puissance de l'atavisme. »

*
**

La ferme du château de Landreville, commune de Bayonville, est une très intéressante exploitation agricole du canton de Buzancy. Elle offre, de plus, des caractéristiques toutes spéciales qui prouvent de quelle façon intime et parfois imprévue, vient se greffer dans les Ardennes la question belge.

La famille Darté, établie à Landreville depuis dix-neuf ans, est arrivée là venant tout droit de Belgique. Le père de famille est mort il y a peu d'années, laissant dix enfants, et l'on a vu, à son décès, se constituer là une organisation qui pourrait servir de modèle aux quatre coins de notre chère patrie. Tous les fils, qui ont l'âge d'homme, et dont quelques-uns sont mariés, une fille non mariée, se sont serrés autour de la mère et du frère aîné. Ils ont constitué

un groupement d'intérêts, une sorte de mutualité du travail, respectueuse de la direction absolue du frère aîné. Cette solidarité de bon aloi, qui supprime la main-d'œuvre, a porté ses fruits, et le succès est venu récompenser les efforts intelligents dont nous jugerons des fruits à l'endroit de la seule population chevaline. Avant de passer celle-ci en revue, je veux reproduire le palmarès des concours où la ferme en question a pris rang seulement en l'année 1901.

1901, Attigny: 6^e prix pouliches.

1902, Buzancy: Prix d'honneur pouliches, 6^e prix juments.

1903, Le Chêne: Prix unique étalon 3 ans, 2^e prix juments.

1904, Grandpré (sept sujets présentés): Prix d'honneur, 1^{er}, 3^e et 6^e prix juments, prix d'honneur pouliches; 1^{er} prix étalons de 4 ans.

1906, Monthois: Prix d'honneur et 2^e prix pouliches, 4^e et 6^e prix juments.

1907, Tourteron: Prix d'honneur juments, 2^e et 4^e prix pouliches.

1907, Vouziers: Concours de l'Etat, du mois de septembre, prime de conservation de 300 francs, pouliches.

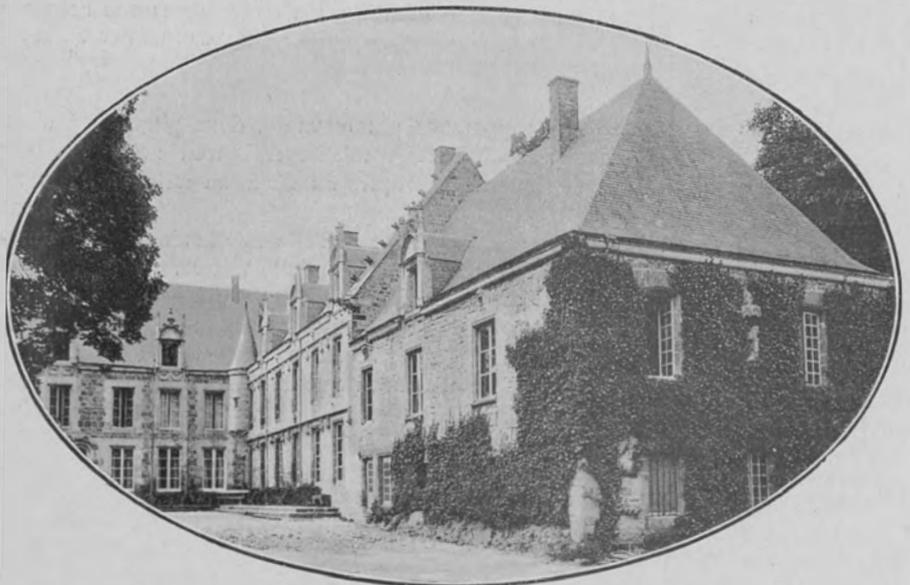
1908, Vouziers: Concours de l'Etat, 2^e et 5^e prix juments, prime de conservation de 300 francs, pouliches.

1908, Mézières: Concours du Stud Book, 1^{er} prix pour l'étalon *Buffalo*.

Cette énumération de récompenses était utile à notre étude. Elle prouve, combien dans un laps de temps très court, des cultivateurs entendus peuvent tirer profit de leur intelligence avec l'appui de sociétés d'agriculture et quelle somme relativement considérable d'encouragements peut agir sur l'éleveur à la façon d'un levier puissant.

(A suivre).

Comte Henri de ROBIEN.



LE CHATEAU DU M^{is} DE POUILLY A CORNAY DANS LES ARDENNES

LES EFFORTS DE TENDON CHEZ LE CHEVAL DE SELLE

Il y a quelque trois ans, le *Sport Universel Illustré* publiait mon étude sur le « Claquage des Tendons », à laquelle ses lecteurs ont bien voulu prêter certain intérêt. Depuis, j'ai sans cesse travaillé cette importante question qui m'intéresse au plus haut point, accumulant les faits d'observation, expérimentant, orientant surtout mes recherches dans le domaine étiologique, partie de la pathologie du claquage qui est encore restée la plus obscure et la plus controversée. Ce sont les fruits de mes observations, les réflexions qu'elles m'ont suggérées, les résultats de mes expériences que j'apporte ici.

L'étude qui va suivre, plus mûrie que celle de 1906 et établie sur des

sans avoir présenté d'accidents plus ou moins graves aux tendons.

Il y a quelques mois, notre Directeur écrivait dans sa Chronique hebdomadaire : « Mais il y a une autre cause de la diminution des partants, c'est la casse formidable qui décime les écuries. En parcourant, l'autre jour, la liste des vainqueurs depuis le commencement de la saison dans la spécialité (courses d'obstacles), je m'étonnai de la quantité de chevaux qui avaient brillé un instant au cours de la campagne et qu'on n'avait plus revus, et je me suis évertué à faire le dénombrement des impotents. Une centaine de chevaux s'inscrivaient comme ayant gagné plus de 100.000 francs; sur ce total, j'en ai compté 65 qui avaient été retirés de l'entraînement à la suite



LES TENDONS DE NOS STEEPLE-CHASERS

ÉTENDARD III REMIS SUR PIED PAR L'EXCELLENT ENTRAÎNEUR LUCIEN ROBERT A COURU 48 FOIS EN 1907 ET 1908, GAGNANT 11 COURSES MALGRÉ L'ÉTAT DE SES JAMBES

bases plus sûres, sera peut-être d'apparence plus savante, donc plus rebarbative et d'une lecture plus difficile. Je m'efforcerai, tout au moins, de limiter mes développements théoriques du début au strict nécessaire.

Nous allons reprendre pied à pied la genèse de l'effort de tendon. Les lecteurs qui se souviennent ou ceux qui comparent, trouveront forcément entre les deux études bien des redites, bien des pages communes. Ils y rencontreront aussi certaines idées contradictoires; c'est que les résultats expérimentaux m'ont imposé brutalement la vérité, de laquelle je me trouvais écarté par une fausse interprétation des faits d'observation.

IMPORTANCE ET HISTORIQUE DE LA QUESTION — De toutes les maladies, de tous les accidents qu'affectent les chevaux travaillant en mode de vitesse, l'effort de tendon est sans contredit le plus fréquent et celui qui a les conséquences économiques les plus graves. Il est rare de rencontrer un cheval de pur sang qui ait encore des tendons nets après trois saisons de courses, et l'on peut affirmer, sans grande chance d'erreur, que le tiers à peine des yearlings qui prennent leurs premiers galops d'entraînement parviennent à l'âge de quatre ans

d'accidents de tendons, pour un temps plus ou moins long.»

Ces chiffres, qui se rapportent à la « casse » d'une seule année, ne sont-ils pas édifiants? Et encore, combien sont-ils ces jeunes yearlings bien nés sur lesquels leur propriétaire fonde de grandes espérances et qui ne voient même pas les « feux de la rampe », qui claquent et sont réformés avant de s'être jamais rangés sous les ordres du starter!

Le claquage chez le cheval de course entraîne toujours une immobilisation plus ou moins prolongée, par conséquent une improductivité du capital souvent considérable que représente le cheval. Si on ajoute à cette considération cette autre remarque que nombre de chevaux voient leur carrière brisée, deviennent absolument inentraînés du fait d'un premier ou d'une succession de claquages, on peut se rendre compte des conséquences matérielles, pécuniaires, économiques, qui résultent de la nerfure chez les chevaux de course.

Quant aux chevaux de l'armée, les efforts du tendon les affectent aussi dans de notables proportions. Ceux-ci ont peut-être une répercussion économique moins tangible et moins grave que chez les premiers, mais ils n'en ont pas moins une fâcheuse influence dans la constitution des non-valeurs de notre cavalerie. Les dernières statistiques du

ministère de la guerre établissent qu'en 1904, les seuls efforts de tendon ont provoqué 5.237 indisponibilités et 14 morts (dont 13 abattus), 5.191 indisponibilités et 6 pertes en 1903, tandis qu'on n'enregistre que 4.933 entrées et 11 pertes en 1902 et seulement 2.775 entrées avec 3 pertes dix ans auparavant.

Certains régiments accusent 70, 80 et même 100 entrées sur un effectif de 700 chevaux, pour ce seul motif!

Ainsi cette fragilité tendineuse qui se manifeste si fréquemment chez le cheval de selle, est d'autant plus accusée que celui-ci est spécialisé en mode de vitesse. Assez rare chez les chevaux qui travaillent au trot, l'effort de tendon s'observe surtout chez le cheval galopeur, sur le cheval de chasse, sur le cheval d'armes, et il se montre particulièrement fréquent dans les régiments où l'on galope beaucoup; enfin, il est devenu une véritable calamité pour les chevaux de course et constitue la grande plaie de l'entraînement.

Contre cette affection si fréquente et si grave, économiquement, nous n'avons pu opposer jusqu'ici que les moyens thérapeutiques primitifs légués par les hippocrates. C'est surtout dans le domaine prophylactique que s'est étendu notre champ d'actions. Nous ne sommes malheureusement pas encore fixés sur le rôle exact des tendons fléchisseurs dans la locomotion; certaines notions importantes de la pathogénie du claquage nous échappent; les véritables moyens préventifs restent encore à trouver. Cependant, nombre d'auteurs, parmi lesquels les maîtres les plus éminents de la science vétérinaire, ont porté leurs recherches sur cette importante question. Je citerai Prud'homme, Bouley, surtout, dont les idées, raisonnements et déductions sur le jeu des tendons et l'étiologie de l'effort, sont restés classiques jusqu'en 1891, les vétérinaires militaires Watrin, Jacoulet, Comény, Poix, Charon, etc. Mais ce sont surtout les professeurs Barrier et Siedamgrostky qui, en 1891, dans deux importantes études parues à quelques jours d'intervalle en France et en Allemagne, ont dégagé la véritable physionomie des efforts de tendon et ont établi par des constatations chronophotographiques et de savantes déductions hippomécaniques, la pathogénie du claquage proprement dit, l'instant de sa production et les causes qui agissent plus spécialement sur chaque tendon. Depuis, l'étiologie du claquage a été étudiée à nouveau par le lieutenant de Vésian, les vétérinaires militaires Jacoulet, Joly, Pader, etc.

Malgré tous ces travaux et ces recherches, certaines données étiologiques importantes restent encore obscures et controversées et les déductions prophylactiques que l'on pourrait en tirer souffrent de cette obscurité même.

Je vais tenter d'apporter ici ma modeste contribution à la construction inachevée de cet important édifice étiologique. Je ne crois pas pouvoir poser de pierre nouvelle, je me contenterai de retoucher et me bornerai à polir celles qui ont été édifiées de mains de maître, par des artistes infiniment plus qualifiés que moi.

Mes constatations ont porté sur l'animal vivant, sain ou claqué; j'ai fait agir sur lui les diverses causes ordinairement admises comme productrices de l'effort et j'ai enregistré expérimentalement leurs effets afin d'en dégager leur véritable signification.

Pour être fixé sur le déterminisme exact de ces faits expérimentaux, pour bien comprendre la pathogénie du claquage et ses manifestations, il est indispensable de connaître la situation exacte de ces tendons et leur jeu dans la locomotion. Je vais donc commencer mon étude par des considérations sur l'anatomie, la physiologie et le rôle mécanique des tendons.

CONSIDÉRATIONS ANATOMIQUES — TOPOGRAPHIE DES TENDONS. — Les tendons, en général, sont des sortes de cordages, formés d'un tissu

fibreuse, résistant et élastique, qui prolongent certains muscles, ceux de l'avant-bras et de la jambe notamment. Les tendons qui nous intéressent exclusivement sont ceux qui constituent la région appelée de ce nom en Extérieur. Ils comprennent les deux fléchisseurs des phalanges et le suspenseur du boulet, lequel n'est pas à proprement parler un tendon puisqu'il ne prolonge pas un muscle, mais un ligament puisqu'il unit et maintient des os.

Les premiers occupent la partie postérieure de la région; ils descendent accolés, l'un devant l'autre, depuis le genou jusqu'au boulet; là ils se réfléchissent sur la poulie de renvoi constituée par la face postérieure des os grands sésamoïdes et se continuent dans le pli du paturon. Ils prolongent des muscles qui portent le même nom qu'eux.

Le *fléchisseur superficiel des phalanges* est un muscle assez grêle coupé d'insertions aponevrotiques et fibreuses, de forme très allongée, qui prend naissance à l'extrémité inférieure du bras, qui s'étend en arrière de l'avant-bras dont il contribue à former la partie charnue et qui, arrivé près du genou, s'effile et se continue par le tendon du même nom ou *perforé*. Ce tendon reçoit, à son origine même, une forte production fibreuse qui lui vient de la face postéro-inférieure du radius: c'est la *bride radiale*, qui se confond aussitôt avec lui.

Après avoir été ainsi renforcé, ce tendon traverse la gaine synoviale qui facilite son glissement en arrière des os du genou (gaine carpienne) et descend très en arrière du canon, parallèlement à lui et forme la corde la plus postérieure de la région des tendons. Il a la forme d'une lanière aplatie d'avant en arrière, accolée au tendon *perforant* sur lequel elle se moule en partie. Près du boulet, le tendon fléchisseur superficiel des phalanges s'aplatit encore et forme un anneau dans lequel s'engage la corde du fléchisseur profond: d'où les noms de *perforé* et *perforant* donnés à ces deux tendons. Le perforé glisse en arrière des os du boulet, sur la poulie de renvoi constituée par la face postérieure des os grands sésamoïdes, à la faveur d'une gaine synoviale qu'il traverse à ce niveau et avec laquelle il contracte d'intimes adhérences (gaine grande sésamoïdienne). Il s'infléchit ensuite en avant, occupe la région la plus postérieure du paturon, puis va se terminer par deux branches qui s'attachent en haut de l'os de la couronne (2^e phalange).

Le *fléchisseur profond des phalanges* est un muscle qui a à peu près le même trajet que le fléchisseur superficiel, mais qui est 4 ou 5 fois plus gros que celui-ci.

Il est situé immédiatement en arrière de l'os de l'avant-bras (radius) et, au niveau du genou, il se prolonge de la même manière insensible que le perforé, par le tendon fléchisseur profond des phalanges ou *perforant*. Celui-ci traverse avec le perforé, et en avant de lui, la gaine synoviale du genou (gaine carpienne); il descend toujours accolé en avant du perforé, et, vers le milieu du canon, reçoit sur sa face antérieure, une énorme bride fibreuse, assez épaisse et aplatie d'avant en arrière, qui lui vient de la face postérieure des os du genou; c'est la *bride carpienne*. Ensuite le perforant, renforcé ainsi par cette bride qui double presque son volume, pénètre dans l'anneau du perforé, glisse tout en s'épanouissant sur la poulie de renvoi des os grands sésamoïdes, toujours à la faveur de la gaine sésamoïdienne, s'infléchit légèrement en avant au-dessous du boulet, se colle à la face postérieure de l'os du paturon, passe entre les deux branches terminales du perforé, puis s'épanouit, s'élargit encore en formant une large expansion appelée *aponévrose ploutaire*, laquelle s'insère dans le sabot, sur la crête postéro-inférieure de l'os du pied.

Le *suspenseur du boulet* prend naissance tout à fait en haut de la face postérieure du canon, sur les petits os de la rangée inférieure du genou. Il s'insère en bas par deux branches sur les deux os grands sésamoïdes

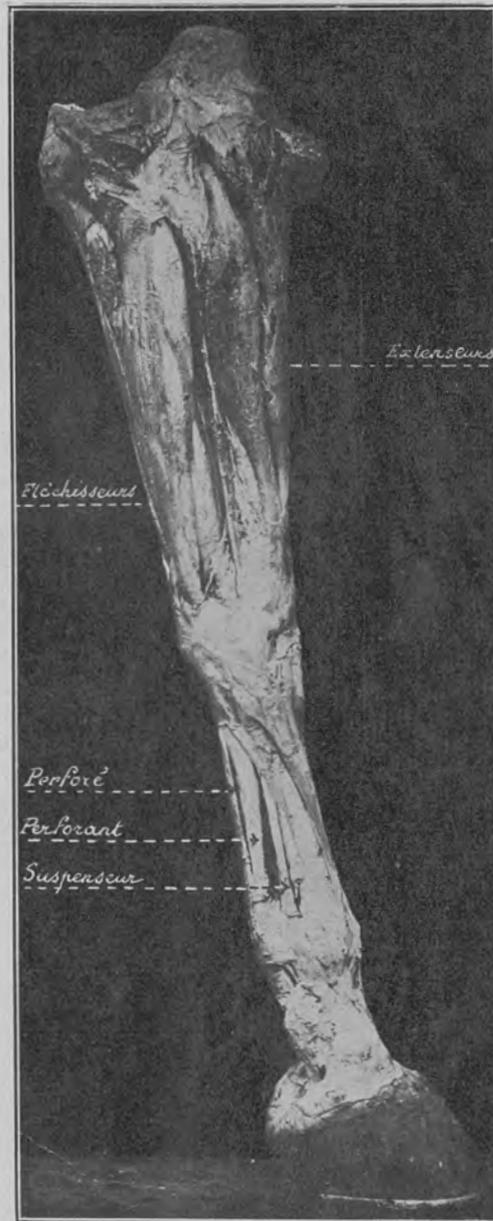
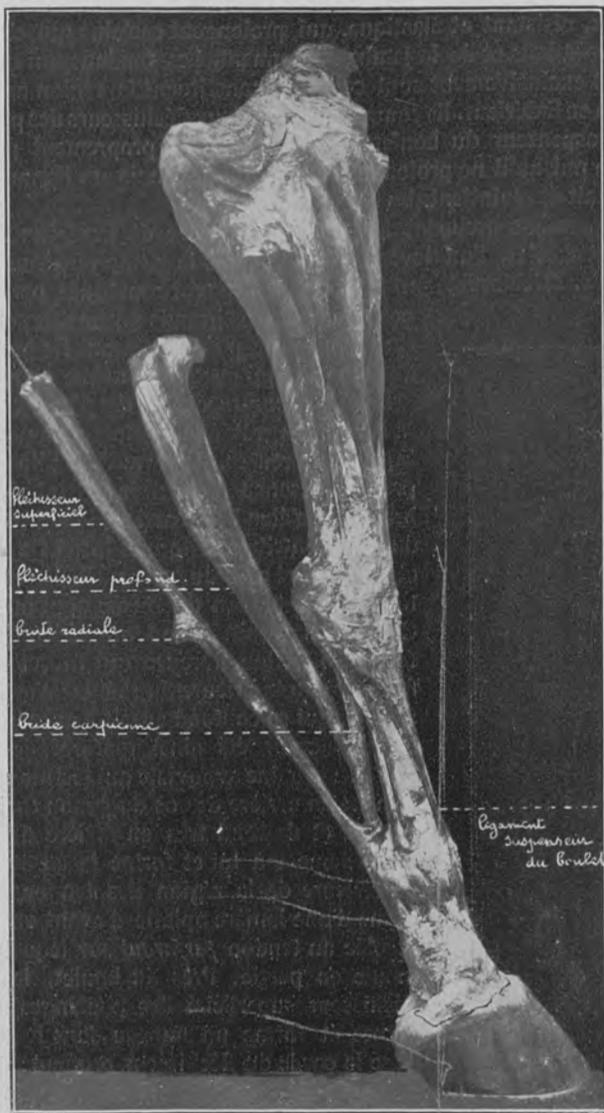


Fig. 5 — MEMBRE ANTERIEUR DISSÉQUÉ. — Le membre a été sectionné au niveau du coude. On voit tous les gros muscles de l'avant-bras: en avant, les extenseurs; en arrière, les fléchisseurs. Le muscle fléchisseur le plus superficiel est celui du métacarpe qui s'insère en arrière du genou. Il masque et cache en partie les muscles fléchisseurs des phalanges. Au-dessous du genou les 3 tendons se détachent nettement: en arrière le perforé d'apparence très grêle; en avant, le perforant beaucoup plus gros; très en avant, presque collé contre l'os, le suspenseur. Au-dessous du boulet, les tendons perforé et perforant sont masqués par une forme volumineuse greffée sur la 1^{re} phalange.



MEMBRE ANTÉRIEUR DISSÉQUÉ

Fig. 6. — Les muscles fléchisseurs des phalanges ont été sectionnés au niveau de leur insertion supérieure et tirés en arrière afin de les détacher l'un de l'autre. On voit d'abord la forme générale (conoïde) de ces muscles, la façon insensible suivant laquelle ils se prolongent par leur tendon; la très grande différence de volume qui existe entre le muscle fléchisseur superficiel et le muscle fléchisseur profond des phalanges. Presqu'à l'origine du tendon perforé on voit que le muscle fléchisseur superficiel porte une bride qui semble avoir été sectionnée. C'est la bride radiale. On peut se rendre compte de la forme aplatie en lanière de ce tendon. En examinant le perforant on voit que ce tendon semble se souder vers le milieu du canon avec une grosse bride ligamenteuse qui lui vient du genou; c'est la bride carpienne. (Le tendon perforant et la bride carpienne semblent beaucoup plus développée sur cette pièce anatomique parce qu'elle provient d'un cheval de trait chez lequel ces organes fonctionnent beaucoup plus que chez le cheval de selle). En avant, collé à l'os du canon, on voit le ligament suspenseur du boulet dont on distingue une branche d'insertion au-dessous du boulet; la forme est plus visible encore que sur la photo précédente.

qui flanquent en arrière l'articulation du canon et du paturon. Ce ligament suspenseur est aplati comme une lanière, assez épais et est logé dans une sorte de gouttière que forment avec la face postérieure de l'os du canon les deux métacarpiens rudimentaires qui flanquent celui-ci de chaque côté.

Les muscles de l'avant-bras sont maintenus comme dans un bas naturel par une membrane mince et fibreuse, appelée *aponévrose anti-brachiale*. Cette membrane contracte des adhérences intimes avec la gaine carpienne du genou, mais ne s'arrête pas là; elle se prolonge sur les tendons, perforé, perforant et bride carpienne, qu'elle entoure, qu'elle isole, par conséquent, du suspenseur et qu'elle accole à l'os du canon en venant s'insérer de chaque côté de celui-ci. (Pader.)

Cette enveloppe commune des tendons va en diminuant d'épaisseur de haut en bas et d'avant en arrière; c'est donc une sorte de cravate jetée sur les tendons et qui s'insère sur les métacarpiens rudimentaires. Elle est formée de plusieurs plans et elle comprend entre ses feuillettes, de chaque côté des tendons, les vaisseaux et les nerfs qui les nourrissent et les innervent. Au niveau du boulet, la membrane d'enveloppe très mince, semble se renforcer, contracte des adhérences intimes avec la face postérieure du perforé, d'une part, avec les faces latérales des sésamoïdes et du métacarpien, d'autre part, et constitue ainsi la gaine de contention des tendons fléchisseurs contre la poulie sésamoïdienne.

Outre cette enveloppe commune, chacun des tendons possède une membrane d'enveloppe qui lui est propre et de laquelle partent des sortes de cloisons qui vont à l'intérieur du tendon, porter les petits vaisseaux et les ramuscules nerveux. Un tissu particulier, à mailles assez lâches et à texture peu serrée, réunit ces membranes entre elles et aux tendons; c'est le tissu conjonctif, lequel constitue en quelque sorte le ciment, le mortier qui unit les différents tissus de l'organisme, les divers organes entre eux.

Le sang nécessaire à la nutrition des tendons leur est fourni par une artère (artère collatérale du canon) qui descend accolée à leur face interne, accompagnée par le nerf plantaire et par une grosse veine (veine collatérale interne) qui ramène le sang des régions inférieures du membre et des tendons. Une autre veine (collatérale externe), moins volumineuse, accompagnée d'un nerf (nerf plantaire externe) suit le bord externe des tendons fléchisseurs.

Maintenant que nous sommes fixés sur le trajet, la situation exacte, les attaches de nos tendons, tentons de reconnaître la topographie de la région.

Examinons sur un cheval à peau fine, la région du canon et des tendons: nous voyons immédiatement en arrière de l'os du canon, une très légère saillie, plus accusée près du boulet et qui indique le suspenseur du boulet. En arrière se trouve un sillon, puis tout à fait en arrière un relief plus accusé et qui est formé par les deux tendons fléchisseurs accolés. Maintenant, si nous levons le membre antérieur de ce cheval, tenant le pied fléchi par la pince de manière à relâcher les cordes tendineuses, et si avec les doigts de notre main libre, nous explorons celles-ci, nous trouvons accolée à l'os du canon, noyée entre les deux petits os métacarpiens rudimentaires, plus explorable et mieux détachée en bas, une forte lanière aplatie qui est le suspenseur et dont nous percerons très bien la *fourche*, c'est-à-dire ses deux branches terminales; en continuant notre exploration vers la région moyenne des tendons, nous trouvons plus en arrière la grosse corde formée par les deux tendons fléchisseurs: nous pouvons aisément les séparer l'un de l'autre en introduisant le pouce d'une part, l'index de l'autre, dans le sillon qui les sépare; le tendon le plus profond, le perforant paraît arrondi et assez gros, tandis que le plus superficiel, le perforé semble aplati et collé sur le premier; si l'exploration a porté dans la région supérieure des tendons, un peu au-dessous du genou, nous trouvons entre le suspenseur et le perforant, une autre corde tendineuse qu'il est plus ou moins facile d'isoler qui semble partir de l'origine du suspenseur et qui se soude, se confond presque avec le perforant: c'est la bride carpienne.

Ainsi donc, en procédant d'avant en arrière, nous trouvons: l'os du canon, le suspenseur, la bride carpienne (dans la moitié ou le tiers supérieur de la région seulement), le perforant, enfin le perforé.

Il est absolument nécessaire d'être exactement fixé sur ces données anatomiques pour comprendre toute la pathogénie du claquage, et pour pouvoir diagnostiquer la nature et la gravité de celui-ci.

Que cette raison majeure me fasse pardonner par le lecteur de l'avoir conduit si longtemps dans ce domaine aride et sévère de la science anatomique!

(A suivre).

H.-J. GOBERT

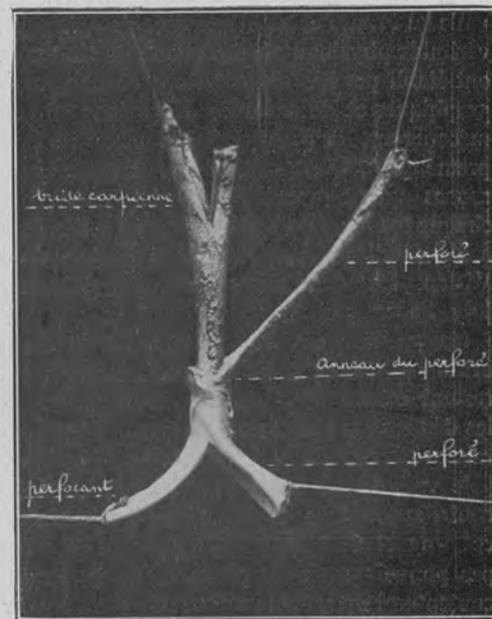
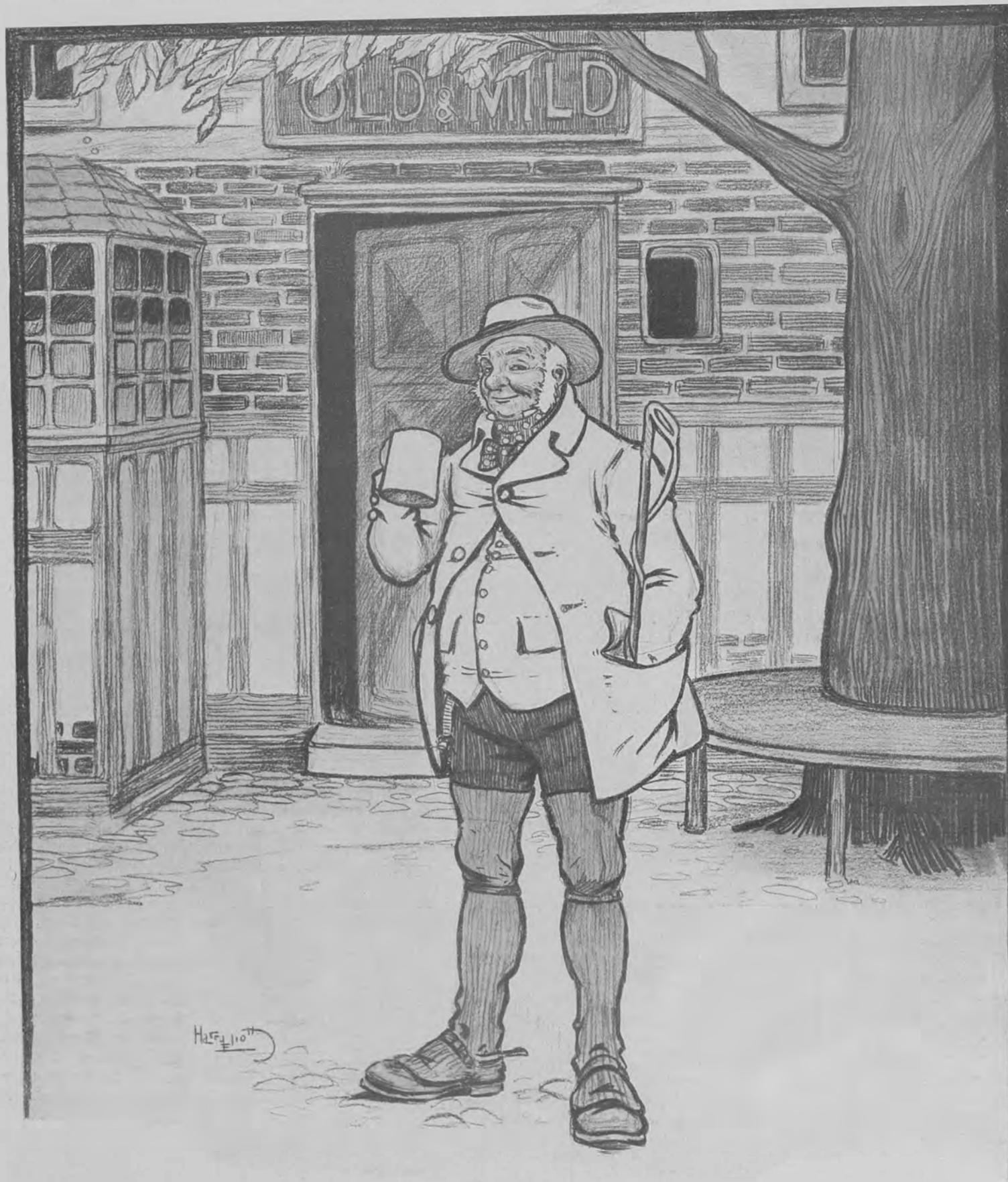
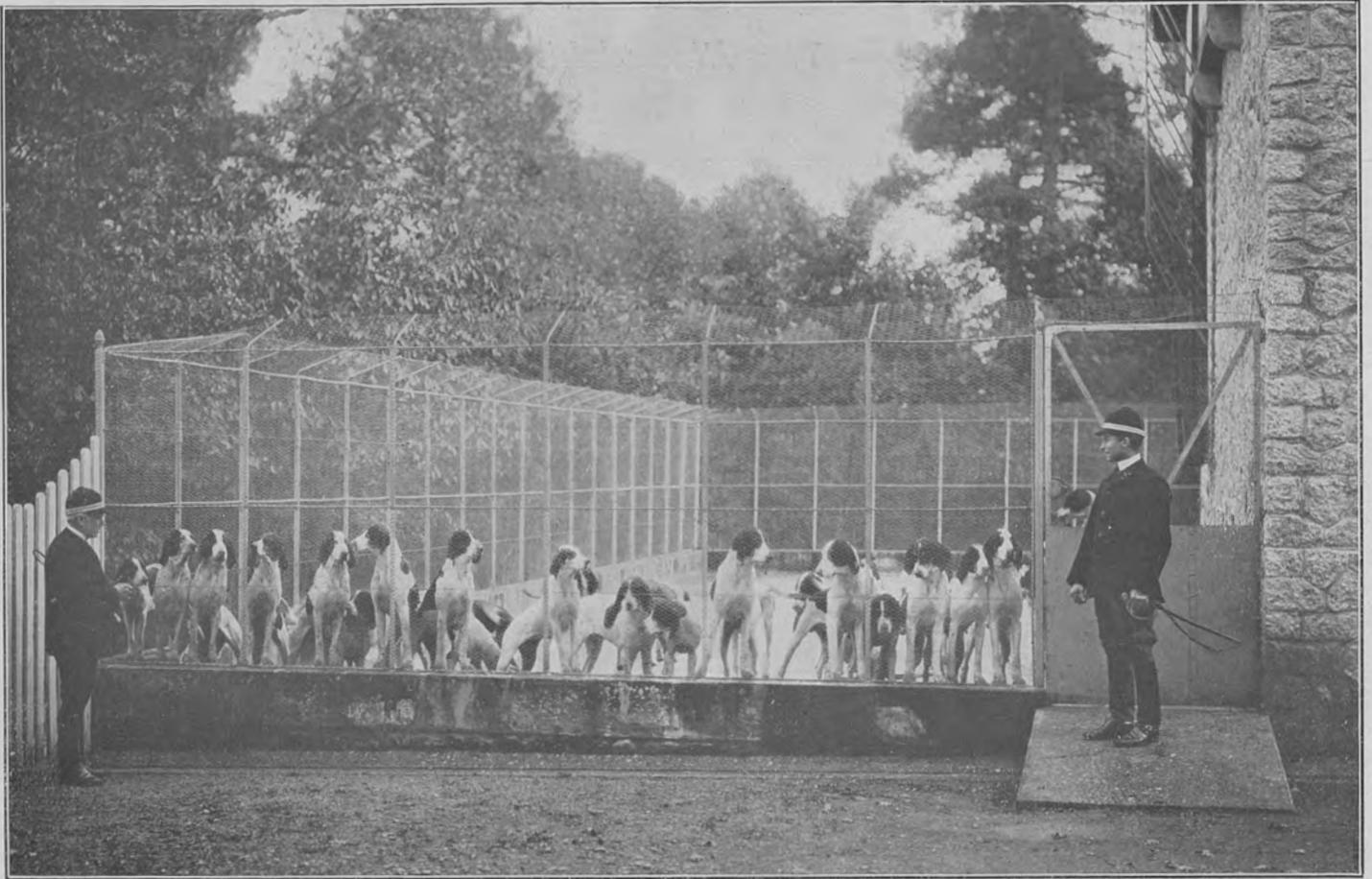


Fig. 7. — TENDONS FLÉCHISSEURS libérés au niveau de leur origine supérieure d'une part et au-dessous du boulet d'autre part. Sur cette photo, on voit très bien l'anneau du perforé au travers duquel passe le perforant. Au-dessous de cet anneau les deux tendons paraissent plus gros et plus aplatis. On voit également fort bien le mode d'insertion de la bride carpienne sur le perforant (pour que les cordes tendineuses se détachent mieux les unes des autres, les extrémités supérieure et inférieure du perforé ont été tirées vers la droite à l'aide de ficelles et les extrémités supérieure de la bride carpienne et inférieure du perforant ont été tirées par le même moyen vers la gauche).

11. -- *The Nimzodshize Hunt*



TOM WARDLE (GENTLEMAN-FARMER), LE CAUCHEMAR DU MAITRE D'ÉQUIPAGE, CONNAIT TOUT LE PAYS, BÊTES ET GENS
ET EN PARTICULIER TOUS LES RENARDS



CHENIL DE BOUTELOUP — LA COUR D'ÉBATS — LE PIQUEUR ET LE VALET DE CHIENS VONT DÉSIGNER LES CHIENS QUI DOIVENT CHASSER

LES CHIENS DE VIRELADE

Le nouveau chenil de Bouteloup à M. le baron de Carayon La Touz

UN des derniers numéros du *Sport Universel Illustré* donne des détails sur l'historique de la race des chiens de Virelade. Ayant suivi de très près et pendant longtemps cet équipage, j'ai cru devoir le compléter par les renseignements suivants.

La race des chiens de Virelade est, sinon une des plus anciennes races françaises existantes, du moins celle qui conserve depuis le plus longtemps son type et son caractère.

Ce fut vers 1850 que M. Joseph de Carayon La Tour entreprit la formation d'un équipage de chiens français.

Les premiers reproducteurs furent pris dans les chenils du comte de Saint-Légier qui possédait la race pure des chiens de Saintonge, du baron de Ruble qui avait reconstitué la race des chiens bleus de Gascogne, ainsi que le dit M. Corbin, et aussi dans les éléments d'une meute qui existait encore dans la Gironde, type connu sous le nom de *chiens de Bordeaux*. C'est dans le salon du chenil que se

trouve le portrait du premier chien de l'équipage, *Pompée*, issu du chenil de M. Desfourniels, qui chassait dans ce département.

M. J. de Carayon La Tour donna à son équipage le nom de *chiens de la Virelade*; Virelade est une charmante habitation qu'il avait choisie sur la limite des landes de la Gironde pour y faire un centre de réunions de chasse à courre.

Cette race bien caractérisée, puisqu'elle était formée de matériaux ayant entre eux une grande analogie, produit des chiens de la taille moyenne de 24 pouces. Ils sont blancs, mouchetés et frappés de larges taches noires; le dessus des yeux, les babines et l'extrémité des pattes sont teintés de feu pâle. La tête est allongée, le regard expressif et doux; l'oreille est longue et fine, elle retombe en tire-bouchon; la poitrine est profonde, le rein légèrement harpé; les appuis manquent parfois de régularité (c'est le seul reproche qu'on puisse adresser aux anciens chiens). Ce défaut est maintenant corrigé.

La photographie de *Vendangeur* que nous



LE PIQUEUR ET LE VALET DE CHIENS SONT PRÊTS A PARTIR, LES CHIENS ATTENDENT QU'ON LEUR OUVRE LA PORTE

donnons ici en retrace exactement le type. Quant aux qualités de chasse, elles les distinguent d'une façon absolue des autres races de chiens. Ces principales qualités sont : la hauteur du nez, une voix pleine et allongée, le grand amour de la chasse qui fait chasser ces chiens beaucoup plus pour en goûter le sentiment que faire la curée, la parfaite régularité et la longue persistance de leur requet dont la vitesse est proportionnée au temps de la voie chassée, enfin la justesse de la suite. Aussi le maître d'équipage avait-il adopté cette devise : *Droit dans la voie.*

« J'ai possédé, écrivait M. Desfourniels à M. le marquis de Foulras, dans une lettre où il lui faisait connaître M. de Carayon, encore jeune veneur, les plus beaux chiens qui aient chassé ensemble et à beau bruit sur le sol français, leur patrie... Ils joignaient à un beau physique une voix longue et sonore et une vitesse suffisante pour manquer rarement leur animal et laisser jouir leur maître d'un travail intelligent et harmonieux. »

Cette description s'applique exactement à la race des chiens de Virelade.

Les débuts de l'Équipage de Virelade se firent sur la



L'ENTRÉE DU CHENIL DE BOUTELOUP
A DROITE LE SALON ET LE
LOGEMENT DU PIQUEUR, EN FACE
LE CHENIL PROPREMENT DIT,
A GAUCHE LES ÉCURIES
ET LE LOGEMENT DU VALET DE LIMIERS

restera comme modèle des types à conserver.

La mort vint, hélas ! ravir aux veneurs un maître, à nous tous un ami. Elle aurait laissé un vide que rien n'eût pu combler si son souvenir n'avait dû revivre dans la personne de son neveu, le baron de Carayon La Tour.

L'héritage n'était pas aisé à recueillir. Avec une grande sûreté de vues, le nouveau maître d'équipage sut, tout de suite, deviner le fort et le faible de ses chiens et prévoir les dangers d'une trop longue consanguinité.

Pour régénérer le sang de la race qui commençait à s'appauvrir, il eut recours à quelques reproducteurs de Vendée, chiens et chiennes blancs et noirs que lui céda le marquis de Lespinay. L'origine pre-



CHIENS DE VIRELADE — VENDANGEUR, 1^{er} PRIX DU CONCOURS DE PARIS DE 1907
A GAUCHE DEUX DE SES PRODUITS : GIROUETTE ET GARDE-A-VOUS

chasse du lièvre et sur celle du loup. Pour la chasse du loup, on faisait, en compagnie de plusieurs équipages, des déplacements en différents pays, notamment dans le département des Landes où on trouvait à détourner ces animaux. Plus tard, lorsque les portées de louvards devinrent rares, l'équipage fut créé sur la voie du chevreuil. Il le chassa longtemps et le chasse encore dans le département de la Gironde.

Les succès de l'équipage ne s'étendirent pas seulement sur le terrain de la chasse. A vingt-six ans de distance, aux concours de Paris de 1863 et de 1889, il obtint deux fois le prix d'honneur sur toutes les meutes exposées. celle de 1863 était internationale et comprenait 18 équipages parmi lesquels se trouvait l'équipage de chiens anglais du duc de Beaufort.

En souvenir du prix obtenu en 1863, M. de Carayon fit peindre par Jadin un tableau représentant en grandeur naturelle douze de ses plus beaux chiens. On ne saurait oublier leurs noms : je les rappelle ici : *Commandeur, Pharamond, Buridan, Bélisaire, Sirène, Claymore, Oribas, Triomphant, Butor, Celebraux, Princesse, Méduse.*

Le tableau figure dans la galerie de Virelade où il



CHENIL DE BOUTELOUP — CHENIL PROPREMENT DIT ET COUR D'ÉBATS

Cl. Panajou.

mière de ces reproducteurs remontait à des chiens saintongeois et à un chien bleu de Gascogne, *Furibond*, que j'avais vu en 1866 dans le chenil de M. Rampillon. *Furibond* venait du chenil du Bruka, au baron de Ruble.

Ces heureux accouplements produisirent des chiens plus actifs dans leur requet et plus légers dans leur allure. Les générations suivantes, retour au sang pur de Virelade, eurent bientôt reconquis le nez, la voix et la justesse dans la menée, tout en conservant avec un peu plus de train une plus grande tenue.

Au point de vue physique, le type est absolument le même qu'aux premières années de la formation de l'équipage, et en voyant *Volante*, la fille de *Vendangeur*, « premier prix de l'Exposition de Paris » de 1907, on retrouverait facilement son portrait dans un des chiens du tableau de Jadin.

Ces chiens chassent aujourd'hui avec le même ensemble qu'autrefois. Ils sont le type accompli de ce qu'on peut désirer comme chiens de chevreuil pour chasser ces animaux dans leur pays, c'est-à-dire dans cette grande et belle contrée de la lande, où des horizons infinis sont ouverts à un débouché constant.

Le maître d'un tel équipage n'a pas voulu demeurer éloigné de ses précieux auxiliaires de chasse. Le chenil de Virelade, bâti pour M. J. de Carayon, était à plus d'une lieue de Grenade, demeure du maître actuel, et comme il était, en outre, situé dans un endroit où l'hygiène laissait à désirer, il a fait construire à la porte de son parc un ravissant chenil qui peut servir de type à toute construction d'analogue destination.

D'un ravissant style, l'ensemble est formé de trois corps de logis séparés, au milieu desquels se trouve une vaste cour.

Le bâtiment principal renferme le logement du piqueur et celui du valet de chiens ; au milieu, au rez-de-chaussée, est placé le salon du chenil orné de tableaux représentant les chiens marquants des différentes époques de l'équipage. La vue traverse la cour et, par une belle échappée, domine de loin la vallée de la Garonne.

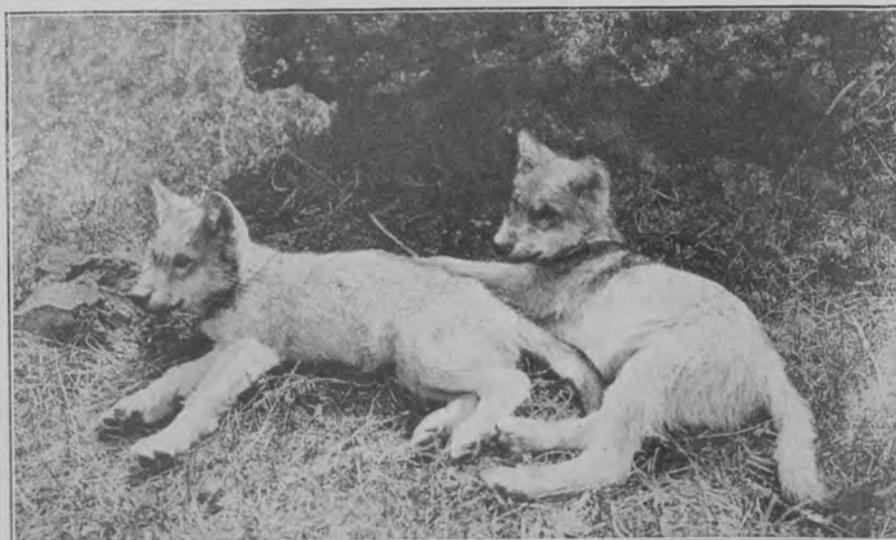
A gauche sont les écuries, à droite le logement des chiens, chenil proprement dit, celui-ci, auquel se joint la cour d'ébat, est admirablement aménagé pour l'hygiène et le confortable.

Le chenil de Bouteloup est le plus beau, le plus complet, le mieux compris, que j'aie vu en France.

Marquis de MAULÉON

LE LOUP

ILS sont loin les temps où, durant l'hiver, les grands loups venaient hurler à la porte des fermes et s'aventuraient jusque dans les bergeries pour enlever un mouton. En notre pays, ils n'existent plus guère que dans l'esprit apeuré des moutards, en compagnie des Croquemitaine et des Père Fouettard !



JEUNES LOUVATS



LE REPAIRE D'UN LOUP

Ils ont disparu devant la civilisation, et bientôt le loup passera dans le domaine de l'histoire à l'instar du diplodocus.

L'exception cependant confirme la règle et l'éloquente statistique nous apprend que l'on tue encore quelques loups en France. Certains départements du Centre et de l'Est sont privilégiés suivant les disciples de saint Hubert ; cette opinion est — je m'empresse de l'ajouter — prise à rebours par le commun des mortels.

Le loup est encore fort en nombre en Russie, où sa chasse est en honneur ; on le courre avec des lévriers dans les steppes immenses, et les borzois à mâchoire de brochets, le prennent de vitesse et l'étranglent de la plus élégante manière. Il n'est point rare non plus dans les Indes, enfin on le trouve un peu partout, où le progrès destructeur n'a pas envahi et n'a pas refoulé les grands fauves.

La chasse du loup était, jadis, la chasse favorite de tous les grands maîtres en vénerie. Les de Foudras, les d'Houdetot et autres princes de la science cynégétique s'y adonnaient avec passion. Les ouvrages anciens, demeurés célèbres, et signés par Jean de Clamorgan (1566), Gaston Phoebus, du Fouillou, Le Verrier de la Conterrie, de Loge de Chaillou, de la Rue et de Cherville, Le Couteux de Canteleu, traitent spécialement de cette chasse tombée en désuétude aujourd'hui — faute de combattants. Avant que la pratique de la chasse à courre soit devenue courante, en dehors des procédés de piégeages, comme les fosses ou les traquenards, les nobles harcelaient les loups dans les boqueteaux isolés au milieu des plaines. A l'aide d'une trainée faite avec les intestins d'un mouton, souvent imprégnés d'une sorte de poudre de perlinpinpin dont quelques-uns possédaient la recette, on s'efforçait d'attirer les loups loin d'un grand massif boisé. Sitôt que le piqueur avait dans ces conditions un animal au rapport, on partait en campagne. Le maître de céans réunissait le plus grand nombre de paysans. Tous les côtés du petit bois étaient gardés, sauf un seul où un valet de chiens tenait sous le fouet une dizaine de lévriers. Une douzaine de chiens courants étaient appuyés dans le bois par le piqueur ; sitôt l'animal lancé, il contournaient la lisière et n'osait s'aventurer en plaine, par là où se trouvaient les paysans qui faisaient grand tapage. Sans hésiter, il débouchait auprès des levriers que le valet de chiens lançait promptement à ses trousses. Le plus souvent, le loup pris de vitesse ne pouvait continuer de l'avant et faisant volte-face, tenait tête à la meute.

Henri IV fut le premier de nos rois qui ait possédé une meute pour la chasse du loup. Avant lui on pratiquait la battue et on tirait à l'arquebuse. A dater de cette époque, la chasse du loup à courre est devenue très en honneur.

A dire vrai, d'après les auteurs anciens, le loup ne ruse pas beaucoup. Imitant l'exemple du cerf, il « fait sa chasse lui-même », mais il a pour lui son extraordinaire endurance. Un proverbe dit : « On ne peut forcer un vieux loup. » Or, cela n'est pas toujours exact, et les exemples nombreux sont cités pour démentir cet axiome, vrai cependant en général. Autrefois, lorsqu'un maître de vénerie tenait à obtenir ce résultat glorieux pour son équipage, il procédait comme suit : Il découplait vingt à vingt-cinq chiens en pleine forme, chiens sélectionnés parmi les meilleurs de la meute, et il poussait toute la journée. Au

soir, de préférence, lorsque le loup atteignait un bois d'une étendue modeste, il s'arrêtait à la brume et coupait les chiens. Tout le monde logeait dans une ferme ou dans un village des environs.

Dans la nuit, guidée par des hommes laissés de loin en loin sur la route parcourue, une voiture arrivait, amenant un relais de chiens et accompagnée de chevaux frais.

A la première heure du jour, avec les rapprocheurs, on reprenait la voie de la veille. La voie du loup étant très chaude et les émanations n'ayant pas été brûlées par le soleil, le loup ne tardait pas à être remis sur pied, d'autant plus que, fatigué, il était resté dans les parages de l'endroit où on l'avait abandonné la veille. La nouvelle meute partait avec entrain sur l'animal déjà raide par la dure étape qu'il venait de fournir, mais le loup en avait rarement assez à la fin de cette seconde journée. Et il n'était forcé d'ordinaire que le troisième ou le quatrième jour de chasse! Il est aisé de se rendre compte des difficultés pour arriver au hallali.

Et il fallait évidemment une veine prolongée pour poursuivre jusqu'au bout sa chasse sans accroc. Cependant, cette description due à un auteur digne de foi, prouve bien l'étonnante endurance du loup.

En effet, le fait de pouvoir fournir trois et même quatre jours de chasse sans manger n'est pas banal. On conçoit sans peine qu'un animal traqué toute une journée n'a pas la force, la nuit, de chercher sa nourriture, surtout étant donné que cette nourriture n'est point si aisée à se procurer. Il ne pense qu'à dormir et cherche à réparer ses forces dans le repos.

Les chiens les plus prisés pour la chasse du loup étaient les chiens de Gascogne et les vendéens à poils rudes. On employait aussi certains métis de pays. Tous les chiens, en effet, ne donnent pas sur ce fauve; d'aucuns refusent franchement la voie et en ont horreur, tout autant que les chevaux.

La quête du loup se fait d'ordinaire à la bilbaude. Il se cantonne mal, en effet, et au moindre bruit quitte sa demeure. S'il a choisi un domicile à peu près fixe, il n'y revient pas avec régularité. Grand marcheur, il va faire des rondes de 25

à 30 kilomètres par nuit et se relaise souvent dans un bosquet de plaine au moment où il se trouve surpris par le lever du jour.

En été, le loup fréquente les récoltes et vit plutôt dans les graines, en nomade.

Le loup se jure au pied, ressemblant assez à celui d'un chien. Celui de la louve est assez différent.

J'ai dit que le loup rusait peu et faisait sa chasse lui-même, suivant l'expression de métier. On doit cependant noter sa principale tactique qui est de prendre les chemins. Mais avec de bons chiens et plutôt parce que sa voie est, je le répète, très odorante, les défauts sont assez rares. Il est d'un grand courage et défend chèrement sa vie: sa mâchoire puissante est terriblement armée et la force de son cou est remarquable.

Si, d'aventure, une louve accompagnée de ses louvats est attaquée, elle fait tout pour protéger ses petits. Elle attire les chiens en s'offrant à eux et en bonne mère cherche à écarter le danger menaçant sa progéniture.

Les louvats se font prendre en quelques heures, encore faut-il pouvoir les déharter. Ils s'entraident volontiers: l'un d'eux s'offre aux chiens, fait une randonnée puis, tout à coup, revenant au lancer, est presto remplacé par un de ses frères. Et il n'est point facile de se rendre compte du change.

Les chiens répugnent à piller un loup. On les habitue cependant à manger du loup cuit.

Certains auteurs, entre autres de La Rue et de Cherville, affirment que dans quelques équipages on était parvenu à faire la curée et que les chiens dévoraient la carcasse d'un loup aussi bien que celle d'un cerf.

Aujourd'hui, il n'y a plus en France d'équipages de loup. Dans le monde entier, du reste, les grands animaux sauvages disparaissent devant la guerre acharnée qui leur est faite. Le prix des fourrures

toujours en hausse, les demandes incessantes dépassant de beaucoup les offres, sont pour beaucoup dans cette destruction sans merci. Ne voit-on pas des agences de voyage entreprendre des tournées à prix réduits pour offrir des battues d'éléphants dans l'Afrique Centrale?

Les moyens de communication qui, chaque jour, se multiplient permettent aux chasseurs fortunés de pénétrer jusque dans les contrées inexplorées et d'ici quelques années, on ne rira plus lorsqu'un marquis de Chamarande quelconque aura, comme dans le *Roi*, l'idée de lâcher, sur la terre d'un voisin ennemi, quelques milliers de poulets pour dés-

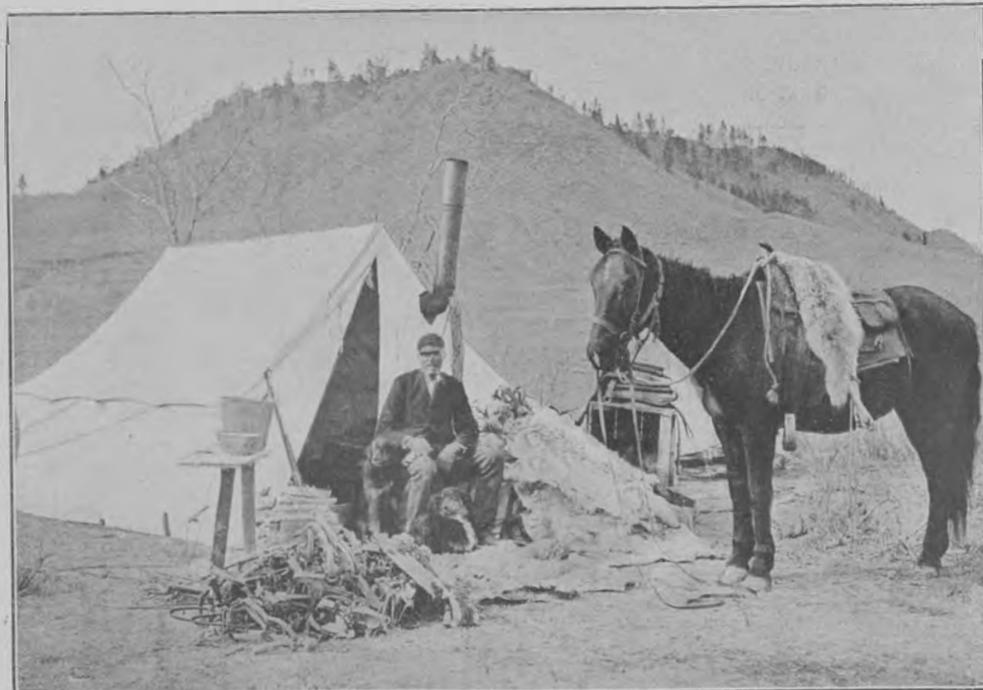
honorer la battue. Il n'y aura plus de déshonneur: les animaux sauvages et dont la chasse a passionné et passionne encore les vrais disciples de saint Hubert, feront place aux animaux de basse-cour.

Mais comme nous sommes loin des loups!... Allons, bambins, dormez en paix!

Marcel d'HERBEVILLE.



UN COUPLE DE LOUPS



CAMPMENT DE CHASSEURS DE LOUPS AUX INDES

LE SNOW-SHOEING OU CHAUSSURE DE NEIGE

Des différents sports d'hiver à la mode un peu partout et dont l'usage se répand chaque jour davantage, nous ne pratiquons guère en France que le patinage. Le ski nous est à peu près inconnu. A part l'exhibition faite tout récemment dans les Champs-Élysées par un passionné du ski, un de ces derniers jours où la neige avait atteint une hauteur respectable, nous ne pouvons pas dire que nous ayons vu de skieurs en dehors des concours institués depuis quelques années dans les Alpes et dans les Pyrénées. Comme le ski, la luge, le bolsleigh sont aussi loin de nous et nous ignorons davantage encore vraisemblablement le snow-shoeing, qui se pratique surtout au Canada.

Le snow-shoeing consiste à glisser sur la neige à l'aide de raquettes, sorte de skis en réduction, dont la partie supérieure couvre le pied et dont l'extrémité antérieure fait chasse-neige.

On pourrait croire, à première vue, qu'il est difficile de marcher avec ces appareils, qu'ils alourdissent les pieds et forcent les jambes à s'écarter, pour éviter qu'ils ne se prennent l'un dans l'autre.

Ce serait une erreur, car, tout au contraire, on sent à peine le poids des « snow-shoes », pour cette raison très simple qu'en marchant, il n'est pas nécessaire de les soulever.

Le devant seul se trouve un peu redressé, afin d'écarter la surface de la neige; mais l'arrière traîne à terre.

Il y a trois différentes sortes de « snow-shoes » : les raquettes longues et étroites qu'on emploie principalement pour de longues courses sur des terrains découverts; d'autres, larges et courtes, pour des régions montagneuses; d'autres, enfin, ni trop longues, ni trop larges, dont on se sert pour les pays boisés, où l'on est obligé de prendre parfois des tournants rapides.

La carcasse du « snow-shoe » est formée d'une longue tige de bois dur, recourbée sur elle-même, au moyen de la vapeur : la partie de devant en est légèrement relevée. Deux attaches de bois se trouvent l'une par devant, l'autre par derrière, à l'endroit où les deux tiges s'entrecroisent. Entre ces deux attaches le pied repose sur une bande de cuir ou le plus souvent sur une toile grossière.

Le point le plus important pour fixer des « snow-shoes » aux pieds est de savoir faire, avec les lanières de cuir qui doivent maintenir le pied, ce qu'on appelle le « nœud du trappeur », un nœud tout spécial, bien connu de tous ceux qui ont vécu dans les forêts du nord de l'Amérique.

Il a l'avantage de permettre de retirer le pied de la raquette sans avoir à se servir des mains, en cas de chute ou d'accident.

Pour faire le « nœud du trappeur » il faut passer les deux extrémités de la lanière sous l'orteil et sous la boucle, ramener les deux extrémités, en avant pour attacher l'orteil, en arrière ensuite, et les attacher par un nœud au talon.

Une autre façon plus

simple d'attacher les « raquettes » est celle qu'emploient les Apaches. Elle permet de fixer le « snow-shoe » en ne faisant qu'une boucle;

les lanières demeurent bouclées par-dessus l'orteil. L'orteil seul est attaché au « snow-shoe » permettant au talon de se soulever.

Les raquettes ne nécessitent pas grand entretien, comme les patins, par exemple. On n'a qu'à les secouer pour en faire tomber la neige, et à les mettre debout, sur la partie d'arrière, pour qu'elles puissent sécher.

Jamais il ne faut les faire sécher devant le feu, et, quand l'hiver fini, on les met de côté jusqu'à la saison prochaine, il est bon de choisir pour cela un endroit à l'abri de toute humidité.

Pour le sport du « snow-shoe » ou du « ski » on a le tort de trop se couvrir le corps, alors qu'on néglige les jambes et les pieds. C'est le contraire qu'on doit faire, car les jambes doivent être recouvertes de bas de laine: le corps lui-même ne demande pas à être si chaudement vêtu, l'exercice auquel il se livre devant lui donner beaucoup de chaleur.

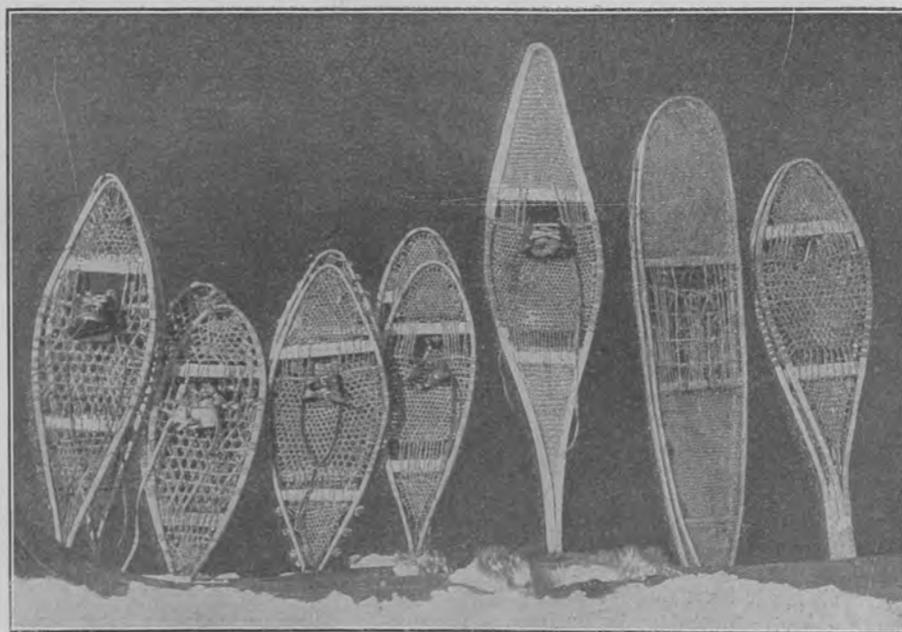
Les « skis » de Norvège s'emploient dans le même but que les « snow-shoes »; c'est-à-dire qu'ils empêchent d'enfoncer dans la neige.

Dans des chaussures ordinaires, le poids de l'homme se trouve réparti sur 1 m. 50 carré environ; en « ski » ce même poids se répartit approximativement sur 18 mètres carrés.

En « ski » on fait en moyenne 6 kilomètres à l'heure, et les bons coureurs parviennent à couvrir jusqu'à 12 kilomètres dans le même espace de temps, mais dans les montées, la marche en « skis » est beaucoup plus difficile qu'en « raquettes », car on est obligé d'éviter les glissements en arrière, soit en tournant de côté, en soulevant les « skis », et en les plaçant en une série de lignes parallèles, soit en gravissant les montées en ligne droite et en plaçant chacun des « skis » à un angle de 45°.



TROIS MANIÈRES D'ATTACHER LA RAQUETTE
I. LE NŒUD DU « TRAPPEUR ».
II ET III. LA FAÇON LA PLUS SIMPLE D'ATTACHER LA RAQUETTE EMPLOYÉE PAR LES APACHES. — IV. UN NŒUD SIMPLE



TOUS LES MODÈLES DE SNOW-SHOES : LONGS ET ÉTROITS POUR LES TERRAINS PLATS ; COURTS ET ARRONDIS POUR LES MONTAGNES ; D'AUTRES ENFIN POUR LES CONTRÉES BOISÉES

LE FISHING-CLUB DE FRANCE

Sous la présidence d'honneur de Madame la Duchesse d'Uzès, et celle de M. Cunisset-Carnot, M. de Pitray, ancien secrétaire du Saint-Hubert Club,

vient de fonder le FISHING-CLUB DE FRANCE qui sera, pour la Pêche, ce que le Saint-Hubert-Club est pour la Chasse; même cotisation, même Revue mensuelle illustrée gratuite.

Le Président du FISHING-CLUB est M. Edmond Christophe, Président honoraire du Tribunal civil; le Vice-Président, M. Albert Dacraigne, avocat. Le FISHING-CLUB, qui a pris pour devise: « L'eau pure pour tous », a surtout pour but la lutte, dans toute la France, contre les industries contaminant nos cours d'eau avec leurs déversements résiduels, abus aussi néfaste pour l'homme que pour les animaux domestiques et les poissons.

Le Siège social provisoire du FISHING-CLUB est 20, rue de la Pompe, à Paris,

L'AVIATION

WILBUR WRIGHT qui détenait déjà moralement la Coupe Michelin par plusieurs vols de plus d'une heure il y a un mois, dont deux avec passager, vient, comme il était aisé de le prévoir, d'enlever cette épreuve.

Tandis que Farman et Moore-Brabazon, qui devaient lui disputer ce prix, abandonnaient la partie à Issy-les-Moulineaux, lui tenait l'air pendant 2 h. 18 minutes, parcourant 123 kil. 200.

Voici, au surplus, dans toute son éloquence, le procès-verbal dressé au camp d'Auvours par les membres de l'Aéro Club de la Sarthe :

« Les soussignés, membres de la Commission d'aviation de l'Aéro Club de la Sarthe, pour le contrôle de la Coupe de Distance en circuit fermé pour laquelle M. Wilbur Wright est régulièrement engagé, certifions ce qui suit :

« La piste, indiquée par trois drapeaux, avait la forme d'un triangle isocèle, ayant deux côtés de 1.000 mètres et un de 200 mètres. Le départ a été donné à Wilbur Wright à 2 heures exactement. L'appareil a quitté le rail à 2 h. 3 s.; il est passé au premier poteau, comptant pour l'origine du vol, à 2 h. 0 m. 32 s. 3/5.

« Il a effectué 56 fois le tour du triangle, soit un parcours total de 123 kil. 200 en 2 h. 18 m. 33 s. 3/5.

« Le dernier passage au poteau de départ, avant le coucher du soleil, a donc eu lieu à 4 h. 19 m. 6 s. 1/5. Le coucher du soleil est, à Paris, à 4 h. 11 m.; la différence d'heure due à la longitude du Mans étant de 8 m. 33 s. le dernier passage devait être effectué en 4 h. 19 m. 33 s.

« Après ce dernier passage comptant pour la Coupe, le vol a encore continué pendant 1.100 mètres qu'il faut ajouter aux 400 mètres compris entre le Pylone et le premier virage, ainsi qu'aux 123 kil. 200 comptant pour la Coupe : au total, un parcours de 124 kil. 700 mètres constituant le record du monde de distance.

« La durée totale du vol a été de 2 h. 20 m. 23 s. 1/5, constituant le record du monde de durée.

« A l'atterrissage, le ministre a vivement félicité Wilbur Wright de ses admirables performances.

« Wright s'est immédiatement mis en devoir de préparer son vol avec M. Barthou. A ce moment, la nuit était presque venue, et une pluie fine et glaciale commençait à tomber.

« Après un faux départ, dû à la précipitation des préparatifs, Wilbur Wright s'est envolé avec le plus sportsman des ministres.

« Le vol a duré 3 m. 57 s. 3/5; il était presque uniquement éclairé par les phares des automobiles garées sur la glace du camp d'Auvours. »

L'article principal du règlement de la Coupe de la distance en 1908 était le suivant :

Sera détenteur, pour 1908, de la Coupe, le pilote de l'appareil, qui, le 31 décembre, au coucher du soleil, aura parcouru la plus grande distance en circuit fermé et sans contact avec le sol.

Cette distance devra être au minimum de 20 kilomètres.

On sait que la Coupe 1908 est constituée par une somme de vingt mille francs et la réplique en bronze d'un objet d'art — la Coupe proprement dite — qui doit être attribuée, en 1916, au club détenteur de la huitième épreuve.

La Coupe de la Distance, en 1908, n'aura donc tenté que trois aviateurs étrangers — un Américain et deux Anglais — montant tous trois des appareils dont le principe primordial remonte à l'Anglais Wenham (1866). Et l'on n'ignore pas qu'après Wenham, ce même principe fut adopté par l'Australien Hargrave (1893), l'Anglais Maxim (1894), l'Allemand Otto Lilienthal (1891-1896) et l'Américain Chanute (1896-1900).

Il est à souhaiter que la Coupe qui se disputera en 1909 soit remportée par un monoplane, par l'école française datant de Penaud (1870).

Wilbur Wright disputait hier la Coupe pour la cinquième fois. Rappelons les quatre premières performances : 39 kil. 095 m. (24 sept.), 48 kil. 120 m. (28 sept.), 99 kil. (18 déc.), 95 kil. 800 m. (30 déc.)

L'année qui vient de finir n'a donc pas été mauvaise pour l'aviateur américain.

En effet, il a gagné les 5.000 fr. de la Commission d'aviation de l'Aéro Club, les 2.500 fr. du Prix de la Hauteur de l'Aéro Club de France, les 1.000 fr. du Prix de la Hauteur de l'Aéro Club de la Sarthe, les 500 fr. du Prix Albert Triaca destiné à récompenser le record de cette année, les 500.000 fr. du Comité fondé par MM. Lazare Weiller et Hart O'Berg pour acheter le droit de fabriquer et de vendre les aéroplanes Wright; enfin la grande médaille d'or de l'Aéro Club de France et l'objet d'art offert par l'Aéro Club de la Sarthe.

En souvenir des expériences sensationnelles de Wright au camp d'Auvours et à l'hippodrome des Hunaudières, le président de l'Aéro-Club de la Sarthe, a pris l'initiative d'une souscription pour offrir au célèbre aviateur un objet d'art.

La maquette signée de M. L. Carvin représente une bonne fée qui explique à Wilbur et Orville Wright, le mécanisme du vol d'un aigle qui s'ébat à leurs pieds.



L'OBJET D'ART OFFERT A W. WRIGHT PAR L'AÉRO-CLUB DE LA SARTHE EN SOUVENIR DE SES EXPÉRIENCES SENSATIONNELLES ACCOMPLIES A AUVOURS



W. WRIGHT GAGNANT DE LA COUPE MICHELIN

ÉCHO

Que le sportman encore tout ébloui par les merveilles du Salon de l'Automobile de 1908, ne perde cependant pas de vue les choses de l'Hippisme, son sport favori. Or, du confort des écuries, du soin apporté à leur aménagement, dépendent l'hygiène et la santé du cheval. En cette matière, le guide le plus sûr est tout indiqué. c'est la maison *Jardiller et Cie, Rabourdin, Oranger et Cabanel* réunies, dont le successeur qui les comprend toutes, est *M. H. Oranger, 75, avenue des Champs-Élysées.*

CAUSERIE FINANCIERE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Étranger

D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus;

De REMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages;

D'OUVERTURES de comptes courants;

De RENOUELEMENT de feuilles de coupons épuisés;

De SOUSCRIPTION à toutes émissions;

De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts;

De VÉRIFICATION de tous les tirages;

De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

PETITES ANNONCES

— RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS —

VILLE DE PARIS

A adj^{er} s^r 4 ench., Ch. des Not. Paris, 19 Janv. 4509
TERRAIN r. St-MARTIN, 255-257. S^{re} 350^m42.
M. à p. 500 f. le m. S^{ad}. M^{rs} DELOIR et MAHOT
de la QUERANTONNAIS, 14, r. des Pyramides, dép. de l'ench. T.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine: Mardi, 10 heures.

A vendre 1^o Irl. alez., 8 a., 1^m68, sain, net, s'att.;
2^o hongre, p. s., 5 a., 1^m62, sain, net, s'att.,
qualifié militaire. — C^{de} de Beaucorps, St-Denys,
par Menars (L. -et-Ch.) 979

A vendre Michka, étalon, 8 ans, 1^m52, isabelle et superbes reflets métalliques, jambes, crinière et queues noires. Ce cheval de pur sang Karabach et importé par moi-même du Kaukase, va l'amble avec belle tenue et hautes

actions, il arrive à des vitesses que ne peut donner le meilleur trotteur. Peut de rien, très résistant, fortement bâti, pouvant porter très gros poids. Sous selle très agréable à monter et grâce à son allure est apte à faire de grandes distances sans fatigues pour son cavalier. Attelé il ferait un très élégant cheval de tonneau, et pourrait ainsi encore mieux développer son immense vitesse. — M. A. Lantz Schirmhof, Baden-Baden. 985

Meg, alezane brûlée, 5 ans, 1^m59, type merveilleux. — Sulky, hunter bai, 5 ans, 1^m61, membrés, osseux, en plein service, montés en dame, avec garanties et parfaitement attelés. 1.100 fr. pièce. Pension de chevaux, — Erquy (Côtes-du-Nord). 987

Superbe jument, 5 ans, 1^m62, type irlandais, près de terre, actions puissantes, beaucoup de geste, vite, origine trotteur, sage partout, peur de rien, garantie attelée seule et à deux, remarquable montée, peut porter gros poids. Achetée 2.500 fr.; à vendre 1.800 fr., venant de perdre sa camarade. — V^o Yves de Trogoff, château de la Giraudais, Bains, près Redon (Ille-et-Vilaine). 989

Irland. gris, 1^m61, 6 a., trot. 24^k att., chasse rég. sous 108^k, memb. nets et forts, tache œil suite coup, t. adroit, saute tout, extrê^m brill^t et beau ch. 1.600 f. Coûté 4.000 av. accid^t œil. Photo. Plein travail. M. Robert, villa Hermine, La Baulé (L.-I.) 990

A vendre, excès nombre, trois gros sauteurs, Concours hippique; long essai. 18, rue Jan-Breydel, Berchem-Anvers (Belgique). 991

A vendre splendide cheval gris, 1^m64, 8 ans, dapiers exceptionnels, chasse, très bien attelé seul et à deux, peur de rien, toutes garanties. 1.050 fr. — Vicomte Jean de Rasily, château de Baubigné, par Château-Gontier (Mayenne). 992

A échanger contre jument pur sang ou demi sang ayant papiers, à vendre ou à louer cheval demi sang, 1^m61, brillant, vite, doux et sage. — Labbez, Harras de Fontaine-Liveau, Etréchy (Seine-et-Oise). 993

Plusieurs fox poil ras et dur, par Knustford Result, Ch^{on} Commander of Notts, Lob Nor de Chatelaine, Raby Leandro, à céder pour excès de nombre. — M. Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 988

Excellent étalon tekel marron tigré, fils des champions Huras et Geiska Kay, souvent primé, fait saillies. Prix modéré. — M. Bernard Guy, 42 rue Desjardins, Angers. 986

1^o A vendre 900 fr. grand omnibus à deux et trois chevaux, 6 personnes intérieur, bon état d'entretien; 2^o A vendre 800 fr. petit omnibus à deux chevaux, 4 personnes intérieur, très bon état. — S'adresser Cercle des officiers, Vendôme. 977

AUTOMOBILES

Les modèles 1909 s'annoncent parfaits à tous les points de vue. La construction des Panhard-Levassor et des Renault n'est plus à louer. Aux deux premières marques françaises, la maison Outhenin-Chalandre (Gaëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine, vient d'ajouter la première marque étrangère; en effet, elle a pris l'Agence générale pour la France et les colonies de la fameuse firme belge Minerva qui construit le Moteur sans soupape (brevets Knight). Ce moteur a révolutionné le monde de l'automobile par sa souplesse et son rendement exceptionnels. Son silence est si absolu qu'il faut approcher l'oreille du capot pour entendre le moteur tourner à 1.500 tours, et l'équilibrage est parfait au point que, à ce régime, un crayon posé debout sur le capot conserve son équilibre. On peut s'inscrire pour les essais à la maison Outhenin-Chalandre.

ECHO

• Comment les Eleveurs et les Vendeurs portent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles?...
« vaux et les Chiens Boiteux n'existent plus... »
« pour ceux qui utilisent le Topique Montet. C'est un service à leur rendre de le leur faire connaître. »

Le Gerant : P. JEAN

Société Générale d'Impression, 21, rue Gantoise, Paris.
P. MONOD, directeur.



BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par la

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris, et dans toutes les Pharmacies